

**CONSEIL DES
COMMISSAIRES
DU
9 MAI
2000**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

CC-2000-161

Ouverture de
la session et
constatation
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 9 mai 2000, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

Mmes Jacqueline Asselin
Sylvie Belzile
M. Rino Beaulieu
Mme Lise Blackburn
M. Gilles Cardinal
Mmes Sonia Desgagné
Diane Durand
M. Michel Girard
Mmes Denise Hudon
Chrystiane Jean
M. Charles Lavoie
Mme Diane Perron
M. Rémy Simard
Mmes Diane Tremblay
Elaine Tremblay

Les commissaires représentantes des parents :

Mmes France Gagné (secondaire)
Céline Simard (primaire)

Sont également présents :

M. Claude Dauphinais, directeur général
M. Michel Cloutier, secrétaire général

Absences motivées :

Mmes Ruth Gagnon
Diane Gauthier

Après un court moment de réflexion,

**Il est proposé par M. Rémy Simard
et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session, en y ajoutant les points suivants :

- Emplois d'été
- Action concertée sur la non-violence

ADOPTÉE

CC-2000-162

Ordre du jour

CC-2000-163

Procès-verbal du
25 avril 2000

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 25 avril 2000, tenant compte de la correction suivante : au point CC-2000-148, après les mots «De procéder», ajouter les mots «aux démarches pour».

ADOPTÉE

CC-2000-164

Courrier reçu

Les membres du Conseil ont reçu la liste de la correspondance d'importance adressée à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, entre le 27 avril et le 3 mai 2000.

CC-2000-165
Parole au public

• Mme Lise Gauthier, présidente du Conseil d'établissement de l'école Saint-Cœur-de-Marie, s'adresse aux membres du Conseil au nom de parents du secteur de la Côte Réserve dont les enfants fréquentent les écoles Saint-Cœur-de-Marie et Saint-Antoine. Elle fait part des préoccupations de parents dudit secteur quant au projet de fermeture d'une classe de 3^e année à l'école Saint-Cœur-de-Marie, en septembre 2000. Mme Gauthier donne lecture d'un écrit adressé à la directrice des services éducatifs «jeunes», Mme Lise Bouchard, faisant état de la réflexion des parents à ce sujet et de leur recommandation pour le maintien de cette classe de 3^e année.

Mme la Présidente informe Mme Gauthier qu'elle prend bonne note des considérations qu'elle a faites au Conseil, mais qu'à cette étape-ci de la démarche d'organisation scolaire, il n'est pas possible de statuer définitivement quant à la fermeture ou non de cette classe de 3^e année, la clientèle étant encore en fluctuation constante.

• M. Jacques Boutin, président du Conseil d'établissement de l'école Félix-Antoine-Savard, accompagné de quelques membres du Conseil d'établissement de ladite école, intervient auprès du Conseil pour expliquer la démarche réalisée dans le cadre du projet d'aménagement d'un local polyvalent à ladite école. Il donne un aperçu des éléments qui ont motivé la mise sur pied du projet et les étapes franchies pour en arriver à la proposition définitive. Finalement, il mentionne qu'il s'agit d'un projet devant s'autofinancer via le budget de la garderie.

Mme la Présidente assure M. Boutin du soutien de la Commission scolaire dans ce dossier, le Conseil d'établissement de l'école Félix-Antoine-Savard s'étant d'ailleurs prononcé unanimement en faveur dudit projet, de préciser Mme Gagné.

Après une brève présentation des données d'un tableau synthèse, par le coordonnateur du service des ressources humaines, et après échanges et discussion,

CC-2000-166
Plan d'effectifs/
«soutien»

ATTENDU la planification des effectifs «soutien» 2000-2001 (soutien technique, administratif et manuel) ;

ATTENDU la visée d'équité dans la répartition des ressources humaines ;

ATTENDU la décroissance de la clientèle ;

ATTENDU les considérations budgétaires ;

ATTENDU la vocation des écoles secondaires 2000-2001 ;

ATTENDU la nouvelle vocation de l'école Laure-Conan ;

ATTENDU la réorganisation des services administratifs à la Commission scolaire ;

Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin et résolu :

Que les modifications suivantes soient apportées au plan d'effectifs du personnel de soutien :

♦ D'abolir des postes suivants à compter du 1^{er} juillet 2000 :

<u>Classe d'emploi et pourcentage</u>	<u>Lieu</u>	<u>titulaire</u>
• Secrétaire de gestion (1,0)	Laure-Conan	Renée Girard
• Agente de bureau classe I (1,0)	Laure-Conan	Estelle Simard
• Magasinier classe I (1,0)	Laure-Conan	Claude Gilbert
• Technicien en documentation (1,0)	Laure-Conan	Guy Leclerc
• Technicienne en organisation scolaire (,71)	Laure-Conan	Natacha Tremblay
• Technicienne en travaux pratiques (,71)	Laure-Conan	Chantale C. Gagnon
• Technicien en travaux pratiques (0,5)	Lafontaine	Réjean Bergeron
• Technicienne en travaux pratiques (0,86)	Polyvalente La Baie	Isabelle Simard
• Technicien en audiovisuel (1,0)	Polyvalente La Baie	vacant
• Agent de bureau Classe I (1,0)	Service ress. matérielles	vacant

CC-2000-166
Plan d'effectifs/
soutien
suite...

- ♦ De créer les postes suivants à compter du 1^{er} juillet 2000 :

<u>Poste et pourcentage</u>	<u>École</u>
• Technicien en travaux pratiques (0,86)	Polyvalente Charles-Gravel
• Technicien en travaux pratiques (1,0)	Lafontaine
• Magasinier classe I (1,0)	Centre de formation professionnelle en métallurgie
• Secrétaire d'école (1,0)	St-Denis (0,5)
	Immaculée-Conception (0,5)
• Secrétaire (1,0)	Le Roseau (0,5)
	De la Pulperie (0,25)
	André-Gagnon (0,25)
• Opérateur en informatique classe I (1,0)	Polyvalente de La Baie

- ♦ De transférer les postes suivants et leur titulaire à compter du 1^{er} juillet 2000:

- Tous les postes du Centre de formation professionnelle en métallurgie, au Centre de formation professionnelle Laure-Conan ;
- Tous les postes du Centre multiservices, au Centre de formation professionnelle Laure-Conan ;
- Tous les postes des services éducatifs «jeunes» du centre administratif, au centre de services de La Baie ;
- Tous les postes du service de l'informatique, au centre de services Valin.

- ♦ De reporter, le 13 ou le 27 juin 2000, la décision concernant les plans d'effectifs quant à certains personnels affectés aux services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) et en entretien ménager, en raison des ententes avec le Syndicat régional des employés-es de soutien (SRES) et des négociations locales en cours.

- ♦ De maintenir ouvert le plan d'effectifs du personnel de soutien pendant l'année scolaire 2000-2001.

ADOPTÉE

Après les explications fournies par le coordonnateur du service des ressources humaines, et après échanges et discussion,

ATTENDU la planification des effectifs 2000-2001 (professionnelles et professionnels) ;

ATTENDU la visée d'équité dans la répartition des ressources humaines ;

ATTENDU que cette répartition est faite par affectation en juin ;

Il est proposé par Mme Sylvie Belzile et résolu :

Qu'aucune modification ne soit apportée au plan d'effectifs des professionnels et professionnelles, et,

Que ledit plan d'effectifs soit maintenu ouvert pendant l'année scolaire 2000-2001.

ADOPTÉE

Par la suite,

Après que le directeur du service des ressources humaines, M. Claude Houde, eut présenté brièvement le dossier des arrangements locaux du personnel enseignant,

Il est proposé par M. Charles Lavoie et résolu :

D'autoriser la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, l'entente intervenant avec le Syndicat de l'enseignement

CC-2000-167
Plan d'effectifs/
professionnels

CC-2000-168
Arrangements locaux/personnel enseignant

du Saguenay relativement à la reconduction des arrangements locaux déjà existants, et ce, jusqu'au moment de la signature de la prochaine entente locale.

ADOPTÉE

Après échanges et discussion,

CC-2000-169

Frais de services/
préformation et
postformation/
F.P. et F.G.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service de l'éducation des adultes;

**Il proposé par Mme Élane Tremblay
et résolu :**

D'adopter les frais de services de préformation et de postformation suivants pour la période du 1^{er} juillet 2000 au 30 juin 2001 :

- Formation générale «adultes» temps complet 35,00\$ / session / élève
- Formation générale «adultes» temps partiel 35,00\$ / session / élève
- Formation professionnelle «jeunes et adultes» temps complet et temps partiel (MEQ) 35,00\$ / 450 heures au prorata des heures
- Formation professionnelle 2,50\$ / heure / élève intégré dans un groupe déjà démarré
- Formation générale «adultes» Groupe autonome : tarification selon le service aux entreprises
- Clientèle autofinancée CLE : selon le cahier des procédures
- Formation à distance 35,00\$ / frais d'inscription
- Service autodidacte 25,00\$ / sigle

ADOPTÉE

Par la suite,

CC-2000-170

Demande de subvention CRCD

CONSIDÉRANT l'opportunité d'implanter une «*École – entreprise en pourvoirie et intervention en forêt multiressources*» sur un territoire à droits exclusifs ;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté des municipalités du Bas-Saguenay d'intégrer une «*École – entreprise en pourvoirie et intervention en forêt multiressources*» sur le territoire de la municipalité de St-Félix d'Otis et de celui de la municipalité de Rivière-Éternité (territoires concernés) ;

CONSIDÉRANT les retombées et les avantages de l'implantation d'une «*École – entreprise en pourvoirie et intervention en forêt multiressources*» pour l'ensemble du Bas-Saguenay ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service de l'éducation des adultes ;

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné
et résolu :**

D'autoriser le dépôt d'une demande de subvention au Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) dans le cadre du programme de subvention pour les projets structurants à rayonnement régional.

ADOPTÉE

Après que le secrétaire général eut présenté brièvement le dossier, et après échanges et discussion,

CC-2000-171

Poste de commissaire vacant/avis d'élection

CONSIDÉRANT le décès de M. Régis Richard, commissaire, lequel est survenu le mardi, 25 avril 2000;

CC-2000-171

Poste de commissaire vacant/avis d'élection suite...

CONSIDÉRANT qu'il est constaté qu'il reste plus de douze (12) mois à écouler avant la fin du mandat de M. Richard, dont le poste devient vacant, et qu'au regard de l'article 200 de la Loi sur les élections scolaires, il y a obligation de tenir une élection pour combler ce poste ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prendre les mesures nécessaires pour favoriser l'exercice de la démocratie et ainsi la pleine expression du vote, en privilégiant entre autres, la tenue de la journée d'élection en dehors de la période de vacances estivales ;

Il est proposé par M. Michel Girard et résolu :

De retenir, comme date de journée d'élection, pour combler le poste laissé vacant dans le quartier scolaire N° 4, celle du 17 septembre 2000 ;

De demander au président d'élection d'élaborer, en conséquence de cette date, l'échéancier relatif aux diverses étapes de préparation des élections, dans le respect des délais prévus à cet égard, dans la Loi sur les élections scolaires, notamment entre autres, en ce qui a trait à l'avis d'élection, et,

De demander à la direction générale d'informer la population, dans les meilleurs délais, de la date de parution de l'avis public d'élection.

ADOPTÉE

CC-2000-172

Nomination d'un administrateur CFER

ATTENDU la recommandation du comité de service de l'éducation des adultes ;

Il est proposé par Mme Sonia Desgagné et résolu :

Que Mme Diane Gauthier, commissaire, soit désignée pour agir comme administratrice au sein du conseil d'administration du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER), et ce, pour compléter le mandat de M. le commissaire Régis Richard.

ADOPTÉE

CC-2000-173

Local/école Félix-Antoine-Savard

CONSIDÉRANT la résolution du Conseil d'établissement de l'école Félix-Antoine-Savard, à l'effet de déplacer l'actuelle garderie de l'école, du sous-sol au rez-de-chaussée ;

CONSIDÉRANT que l'école ne possède pas de local polyvalent et qu'il y a lieu de prévoir l'aménagement d'un tel local ;

CONSIDÉRANT que l'espace ainsi envisagé permettrait à l'école de s'en servir à des fins éducatives, et ce, dans l'esprit de la réforme éducative ;

CONSIDÉRANT que ledit local servirait aussi à l'utilisation de nouvelles technologies, telle celle de la projection par canon projecteur ;

Il est proposé par Mme Denise Hudon et résolu :

De demander à la direction du service des ressources matérielles de procéder dans les meilleurs délais, au réaménagement des locaux actuellement utilisés comme locaux de maternelle, en local polyvalent devant entre autres, servir de garderie.

ADOPTÉE

Par la suite,

CONSIDÉRANT l'avenant de révision de prime pour le terme 1999-2000 ;

CC-2000-174

Contrat d'assurances générales

CC-2000-174
Contrat d'assurances générales suite...

CONSIDÉRANT la proposition faite par la firme Aon Parizeau inc., pour un coût annuel de 30 640,00\$ (incluant les avenants en cours de terme et l'avenant de révision de prime) ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques;

Il est proposé par M. Rino Beaulieu et résolu :

Que la Commission scolaire accepte le renouvellement du contrat d'assurances générales de la Commission avec la firme Aon Parizeau inc., pour l'année scolaire 2000-2001, au coût de 30 640,00\$ (incluant les avenants en cours de terme et l'avenant de révision de prime).

ADOPTÉE

Par la suite,

CC-2000-175
Programme à frais partagés

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

Il est proposé par Mme Chrystiane Jean et résolu :

Que, sous réserve de l'octroi par le ministère de l'Éducation du Québec, des subventions requises, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay procède aux appels d'offres au regard des programmes à frais partagés (1/3-2/3) dans les concentrations «Secrétariat juridique» et «Secrétariat médical», pour l'année scolaire 1999-2000, projets évalués à 69 495\$ (taxes incluses).

ADOPTÉE

CC-2000-176
Servitudes/Centre l'Oasis

CONSIDÉRANT la demande de la Société québécoise d'assainissement des eaux;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

Il est proposé par Mme Diane Durand et résolu :

D'octroyer à la Société québécoise d'assainissement des eaux, une servitude temporaire et une servitude permanente sur le terrain du Centre l'Oasis en vue de permettre l'installation de conduites ayant trait à l'assainissement des eaux, le tout tel qu'il apparaît en un document à cet effet déposé au Conseil.

ADOPTÉE

CC-2000-177
Emplois d'été étudiants

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

Il est proposé par M. Gilles Cardinal et résolu :

D'accepter le principe quant à l'engagement de seize (16) étudiants ou étudiantes pour une période de quatre semaines, dont deux à l'école Laure-Conan, deux à la polyvalente de La Baie, deux à la polyvalente Charles-Gravel et un à la polyvalente Fréchette, et ce, pour la réalisation de certains travaux spécifiques durant la période estivale, et,

De mandater le comité de service des ressources matérielles et informatiques pour faire une étude de l'ensemble de ce dossier au cours de la prochaine année scolaire.

ADOPTÉE

CC-2000-178
Rapport de la
présidente

Mme la présidente Liz S. Gagné fait rapport aux membres du Conseil, des principales représentations qu'elle a faites depuis la dernière session du Conseil :

- ◆ **Les 28 et 29 avril 2000**, participation à une rencontre du Conseil général de la Fédération des Commissions scolaires du Québec, ainsi qu'à une rencontre des présidents, directeurs généraux et directeurs des ressources humaines, sur la négociation. Ces deux rencontres ont eu lieu à Québec ;
- ◆ **Le 2 mai 2000**, rencontre du conseiller en éducation chrétienne, M. Marc Tremblay ;
- ◆ **Le 4 mai 2000**, participation à une activité du Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage (CEE) de l'Université du Québec à Chicoutimi, qui voulait encourager, dans le cadre de la 2^e édition du «Concours québécois en entrepreneurship», les entrepreneurs régionaux, tant dans le milieu scolaire que dans le milieu socio-économique ;
- ◆ **Le 4 mai 2000**, participation à une rencontre convoquée par le Conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Rosaire, en vue de sensibiliser les membres du Conseil des commissaires à une réalité particulière de ladite école. Étaient également présents à cette rencontre Mmes les commissaires Diane Durand et Lise Blackburn, ainsi que MM. les commissaires Charles Lavoie et Rino Beaulieu ;
- ◆ **Le 4 mai 2000**, participation à une rencontre du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD), qui s'est tenue à Alma ;
- ◆ **Le 6 mai 2000**, participation à l'Assemblée générale annuelle du Conseil des commissions scolaires de la région 02, qui s'est tenue à Dolbeau-Mistassini ;
- ◆ **Le 8 mai 2000**, rencontre des représentants de la firme d'ingénieurs CEM Consultants.;

CC-2000-179
Rapport des comités de service

Les membres du Conseil ont reçu copie des comptes rendus des comités de service suivants :

- Comité de service des ressources financières du 25 avril 2000 ;
- Comité de service des ressources matérielles et informatiques du

2 mai 2000.

CC-2000-180
Rapport du
Comité de parents

Mme France Gagné, représentante des parents au Conseil des commissaires, fait savoir que le Comité de parents a tenu une rencontre le 1^{er} mai dernier. Elle mentionne que les membres du Comité de parents ont reçu des informations du directeur du service des ressources financières, du directeur de l'école l'Horizon et de l'adjointe administrative au service des ressources financières, au regard des «Objectifs, principes et critères de répartition (règles budgétaires) des allocations entre les écoles et les centres» de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, pour l'année scolaire 2000-2001. Le Comité de parents a accepté ledit projet soumis en consultation.

Il y fut également question du projet de calendrier scolaire 2000-2001. Le Comité de parents a fait connaître son désaccord avec le projet soumis en consultation et il a proposé certaines modifications audit projet.

La prochaine rencontre est prévue pour le 5 juin. Elle constituera la dernière rencontre de la présente année scolaire.

CC-2000-181
Organisation scolaire 2000-2001

La directrice des services éducatifs «jeunes» dépose et présente un tableau sur les prévisions de clientèle au primaire pour l'année scolaire 2000-2001. Certains points de ce document sont mis en lumière par Mme Bouchard. Elle mentionne entre autres, que la clientèle est encore en évolution et qu'on ne peut, par conséquent, prendre d'orientations définitives quant à l'organisation scolaire à cette étape-ci. Par ailleurs, en réponse à une question posée par un membre du Conseil, Mme Bouchard informe que la clientèle au 31 mars 2000 laisse voir une diminution d'environ 630 élèves par rapport à la clientèle au 30 septembre 1999.

CC-2000-182

Calendrier scolaire
2000-2001

Les membres du Conseil reçoivent copie du projet de calendrier scolaire 2000-2001 soumis en consultation. La directrice des services éducatifs «jeunes» informe que ledit projet a été présenté au comité des services éducatifs «jeunes». Le Comité de parents a déjà fait connaître ses commentaires. Pour sa part, la Commission est en attente des réactions écrites du Syndicat de l'enseignement du Saguenay. L'échéancier prévoit l'adoption du calendrier scolaire par le Conseil des commissaires lors de la séance du 23 mai.

CC-2000-183

Action concertée
sur la non-violence

Mme la commissaire Diane Perron fait état d'une lettre signée par les membres d'un comité sur la «non-violence», formé de représentants de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et du Syndicat de l'enseignement du Saguenay. Ce comité a pour mandat de sensibiliser toutes les personnes du milieu scolaire au phénomène de la violence. Pour ce faire, il entend préparer un plan d'action pour informer et sensibiliser les intervenants et intervenantes sur les meilleures stratégies à prendre pour vivre en harmonie dans les établissements de la Commission scolaire. Mme Perron donne les grandes lignes d'un échéancier des actions proposées par le comité et mentionne que celui-ci a demandé de rencontrer les membres du Conseil des commissaires en vue d'un échange à ce sujet. Le directeur général planifiera cette rencontre à un moment opportun.

Sur ce, la présente séance du Conseil se termine.

La présidente

Le secrétaire général